

MAIRIE DE VARETZ**COMPTE RENDU DE REUNION**

Date : 13/10/2014

Présents : [cf. feuille d'émargements en date du 13/10/2014]

- le maire
- 3 conseillers municipaux sur 4 : Brigitte Berthy, Francis Rouland et Jany Guennoc-Barrière (conseillère municipale déléguée).
- 3 représentants extérieurs sur 5 : Marie-Aimée DESAILLE (conseillère insertion et formation professionnelle), Marie PACK (UDAF) et Françoise BRUN (personnes âgées).
- 1 intervenant extérieur : Thierry BROUSSOLE, le cuisinier.

Absent excusé : Paul AUDARD

Absents : Sophie DUMAS (directrice Rsd Novel), Sophie LAPORTE (directrice La MAS) et Aurélian Coursière (conseiller municipal).

Ordre du jour :

- 1. Repas des Aînés du 6 décembre**
 - **modalités d'inscription**
 - **choix du menu**
 - **approbation devis (location vaisselle, décoration salle, animation)**
- 2. Colis**
 - **composition et conditions d'attribution**
- 3. Article de presse + photo des membres du CCAS**
- 4. Questions diverses**

- **Préambule**

La séance commence après que Mme Guennoc-Barrière ait excusé M. Paul AUDARD et signale que les personnes absentes ne s'étaient pas faites excusées, ce qui est fort regrettable.

- **Présentation par Power Point du *premier point* de l'ordre du jour.**

1. Modalités d'inscription :

Seront invités au repas des aînés communaux les Varetziens, inscrits ou non sur les listes électorales et âgés de 67 ans au cours de l'année 2014. Il sera procédé, dès 2015, à un lissage chaque année afin d'arriver à l'âge de 70 ans (à savoir : âgée de 68 ans en 2015, âgée de 69 ans en 2016 puis âgée de 70 ans en 2017).

Brigitte Berthy signalait le fait d'accueillir des personnes allergiques ou ne mangeant pas certaines viandes que cela pouvait poser problème. La réponse donnée insistait sur l'invitation de ces aînés au repas qui serait avant tout un moment de rencontre, d'échange et de convivialité.

2. Choix du menu :

La présence de Thierry Broussole a été très appréciée comme l'a si bien spécifié Mme PACK : « *Depuis que vous êtes le cuisinier du repas des aînés, c'est toujours délicieux et je vous fais confiance* ». L'intervention de Thierry Broussole pourra d'ailleurs être reconduite l'année prochaine.

Après un débat, le choix du menu de nos aînés s'est porté, sur :

- l'entrée : le feuilleté de poisson(s) aux petits légumes, beurre blanc aux herbes ;
- le plat : le tournedos de canard farci au foie gras et champignons, légumes du marché ;
- le dessert : les profiteroles à la vanille (faite maison), sauce chocolat aux amandes grillées ;
- l'apéritif, il a été voté « une soupe de champagne » et des jus de fruits et de l'eau pour les personnes qui ne boivent pas d'alcool ;
- le vin : du vin rosé (proposition à faire) et du vin rouge (Bergerac) ;
- le digestif : un verre de Vouvray
- le café accompagné de petits chocolats.

3. Approbation des devis :

- location vaisselle = *Loc'vaisselle* pour un devis de 653,28 € TTC.
- décoration salle = *Atelier floral* pour un devis de 85,00 € TTC.
- Animation = *Toutes ambiances pour vos soirées* pour un devis de 200,00 € TTC.

• Présentation du deuxième point de l'ordre du jour.

- Choix du fournisseur = *Pascarel* pour la composition du colis N°3 à savoir : 1 sachet de fruits secs (pruneaux, figues et abricots), 4 pâtés (65g chacun) : confit de foie, pâté Corrèzien, rillettes d'oie et terrine, 1 bouteille de vin rouge (75 cl) Domaine de Mage (Merlot 2012, côte de Gascogne).
- conditions d'attribution : toute personne ne pouvant venir au repas et âgée de 80 ans révolus et aussi tout cas particulier (personne handicapée...).

• Présentation du troisième point de l'ordre du jour.

L'article de presse présenté est voté à l'unanimité et sera transmis à La Montagne, L'écho du Centre et la Vie Corrèzienne, dès le lendemain de la réunion.

• Quatrième et dernier point de l'ordre du jour.

Pour l'organisation de la salle, dès le vendredi matin à partir de 10 heures car le premier fournisseur arrive vers 9h30. Mme Brun précise que 5 personnes des Sans soucis seront présentes avec Nadine et Mr Mallet. Jany Barrière n'arrivera quant à elle qu'à 13h30 car elle travaille et ira aider à la cuisine comme convenu avec Cathy Goulmy. Marie-Aimée Desaille s'est aussi proposée pour le vendredi et le samedi.

Pour le samedi, il est précisé que les élus devront servir à l'assiette nos aînés et paieront leur repas. Nadine et Maryse aideront aussi au service.

Dès l'arrivée de *Loc' vaisselle*, il est demandé à Nadine de vérifier le nombre exact à la réception et à la restitution des couverts.

Pour l'organisation de la livraison à domicile des colis, une réunion avec les élus sera envisagée en incluant Marie-Aimée Desaille qui se porte volontaire pour toute distribution à domicile.

Clôture de séance à 19h30.

Compte-rendu rédigé par Jany GUENNOC-BARRIERE.